

Introduction

de Documentação e de Publicações
FUNDAÇÃO
CUIDAR
O FUTURO
da Igreja
Suíça

1. La problématique si complexe du ministère des femmes est très souvent réduite à la question radicale: "est-ce que les femmes peuvent être ordonnées prêtres?". La question, ainsi posée, s'affranchit mal du critère d'égalité à l'homme qui a caractérisé l'évolution de la place faite à la femme dans le monde moderne. Elle devient source de polémique, car elle entre dans un domaine où l'opinion n'est pas encore unanime et où interviennent des facteurs autres que ceux donnés par l'Écriture et la Tradition. En outre, il s'opère dès le début un retrécissement de l'éventuel champ de recherches.

L'approfondissement de l'ecclésiologie aussi bien que les lumières nouvelles apportées par la psychologie, la sociologie, ~~et~~ la théologie biblique à la connaissance de la nature de la femme et du sens de son destin nous obligent à changer d'axe et à envisager le ministère des femmes dans un contexte beaucoup plus vaste. La question n'est pas de savoir si la femme peut avoir les mêmes "débouchés" que l'homme dans le service de l'Eglise, mais plutôt de chercher dans quels domaines se situe son apport original de femme à la vie de l'Eglise et, ensuite, de préciser les ministères qui en découlent.

On insiste de nos jours sur les éléments d'une ecclésiologie qui englobe une anthropologie. Le Concile Vatican II en est la preuve éclatante. Cette prise de conscience d'une réalité si fondamentale de la Tradition chrétienne n'est pas sans des conséquences pour l'étude du ministère de la femme. On entend par l'inclusion d'une anthropologie à l'être de l'Eglise que, non seulement l'Eglise fait les chrétiens en les engendrant pour la vie de la foi, mais les chrétiens, eux aussi font l'Eglise, en y apportant la vérité de leur être spirituel et temporel.

En remarquant, par ailleurs, que se développe de nos jours, de plus en plus une anthropologie qui n'est pas l'anthropologie d'un être humain abstrait et "neutre" mais, au contraire, celle d'un être bien situé dans le hic et nunc et dans ses modes spécifiques d'être, de paraître et d'exister, dont le sexe n'est pas le moins signifiant, l'affirmation antérieure se précise davantage par rapport à notre thème. L'Eglise faite d'hommes est une Eglise faite d'hommes et de femmes. Savoir qui sont ces hommes et ces femmes s'avère indispensable pour en définir le rôle et, donc, les ministères.

Une Eglise faite ainsi d'hommes, réalité vivante, sera une Eglise où tout être humain sera à l'aise dans le plein épanouissement de sa vérité existentielle. ~~#####~~ C'est une Eglise où il n'y a plus ni blanc ni noir, ni paysan ni ouvrier, ni homme ni femme, non parce qu'ils auraient cessé d'être ce qu'ils sont, mais parce que, au contraire, ils ont été "englobés" dans l'Eglise tels qu'ils sont et, en même temps, dans l'égalité foncière de membres de l'Eglise.

Caractéristiques du ministère des femmes

①

4. Le ministère de la femme dans l'Eglise peut maintenant être décrit, dans un essai d'intégration des éléments que nous venons de mentionner. Le ministère est soutenu par un don qui lui est préalable et ce don est pour la femme sa capacité d'une relation maternelle avec les êtres. Cette capacité ayant son fondement dans la nature mais assumant un rôle central dans le déploiement du plan du Salut, c'est elle qui doit fournir le repère essentiel pour étudier ce ministère. Étant donnée la réalité de l'Eglise, le ministère a à être envisagé d'abord, dans l'Eglise-institution (et en elle, selon le double aspect d'acte et durée, de chaîne et de trame) et dans l'Eglise-communion.

Le ministère de l'Eglise-mère des vivants

1.

Considérons en tout premier lieu ce ministère qui s'accomplit par tout l'être de la femme et non seulement par tel ou tel aspect de son activité ou de sa personnalité. Par sa maternité, par sa relation déenfantement au monde et aux êtres, la femme donne au Corps du Christ, en train de s'achever dans l'histoire, la substance du monde, parce que, par elle, un lien d'historicité lie les événements qui définissent le devenir du monde. La maternité qui, dans l'ancien Testament, préparait l'ère nouvelle, s'infléchit à nouveau après avoir atteint son sommet historique et personnel en Marie. Elle se répand maintenant dans toutes les femmes, sous des formes qui embrassent tout le créé, et elle apparaîtra à nouveau quand la Femme revêtue de soleil aura engendré la plénitude des temps messianiques et que tous les hommes auront constitué "cet homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ".(Eph.4,13)

hommes
par le monde?

Fundação Cuidar o Futuro



2. Toute l'ecclésiologie contemporaine converge dans une affirmation fondamentale: celle de l'existence dans l'Eglise, "à l'intérieur d'elle-même, posée d'abord dans son unité infrangible", d'une dualité d'aspects qui exprime son mystère et éclaire toute savié. La théologie paulinienne aussi bien que la pensée commune des Pères amènent à envisager l'Eglise dans l'union indissociable de deux réalités différentes - la "convocatio" et la congregatio", la convocation de tous les peuples et la communauté des convoqués.

Les théologiens développent en maintes expressions parallèles cette dualité de nature. L'Eglise est décrite comme la voix qui convoque et, en même temps, comme les voix de ceux qui forment déjà la communauté. Elle est l'ensemble des pouvoirs qui assurent la "nature divine" de la convocation et les dons qui témoignent de la présence de l'Esprit dans la communauté. Elle est la génération pour la grâce et la vie dans la grâce. Elle est la mère des enfants de Dieu et le peuple des enfants de Dieu. Elle est la voie pour le salut et la famille des déjà sauvés. Elle est l'ensemble des services liés à l'économie nouvelle et l'ensemble des hommes vivant déjà dans cette économie. Elle est l'appel à la conversion et la réunion des convertis au Christ et à son Evangile. Elle est la structure qui nourrit la foi et la vie sacramentelle et l'épanouissement même de cette foi et de cette vie. Elle est l'institution par où circule l'eau vive du salut et la communion de ceux qui se sont déjà abreuvés à cette eau. Elle est le sacrement, le signe des réalités à venir et des réalités déjà à l'œuvre dans le monde.

Génération pour la grâce... nourriture de la foi et de la vie sacramentelle... circulation de l'eau vive du salut... mère des enfants de Dieu. Ce qui, dans une ecclésiologie déjà périmée ne serait que le seul appareil juridique de l'institution hiérarchique, est remis dans son sens traditionnel: Eglise, "mater omnes gentes", la "seule vraie mère des vivants". Pour la plupart des Pères et tout au long de la tradition, continuée jusqu'à la théologie contemporaine, l'Eglise est la "nouvelle Ève", naissant du côté du Christ. Elle est ainsi le grand sein enveloppant tout le réel, accueillant à tout ce qui vit et bouge dans le monde. Dans la vision finale de la Parousie, en son sein virginal sera résorbé le monde pour devenir le Royaume nouveau instauré pour toujours. Ce qui, dans la vie naturelle, biologique et historique, était déjà continuité, "intérieurité germinative", devient dans l'Eglise l'immense processus de gestation cosmique, l'effort vers la délivrance du monde entravé. La maternité de l'Eglise est ainsi, en même temps, l'acte par lequel la vie est communiqué et le tissu où s'inscrit cet acte, la durée où l'acte prend toute sa signification.

Nous voici, donc, au seuil d'une ecclésiologie où non seulement l'institution va de pair avec la communion, la structure avec la vie, mais où l'institution et la structure s'élargissent à une conception moins cartésienne des réalités.

3. Dans une telle ecdésiologie, le concept même de ministère se trouve enrichi. Il ne peut pas être seulement compris au sens de "pouvoir sacré", comme on le fait, d'ailleurs, assez souvent.

D'après l'Ancien et le Nouveau Testaments, le ministère, version latine du mot grec "diakonia", est essentiellement un service. Dans l'Eglise naissante, les ministères se déploient selon un large éventail de fonctions, correspondant aux besoins de la communauté des chrétiens et débordant le cadre de l'apostolat confié aux douze. Dans ce contexte, ils n'ont pas exclusivement un sens technique ou, encore moins, juridique.

Ces ministères ou services sont, par ailleurs, en rapport très étroit, voire ontologique avec les charismes. En effet, les charismes ne "sont point chose exceptionnelle" et "toute la vie des chrétiens et tout le fonctionnement des institutions en dépend entièrement". On vient de souligner même au Concile cette liaison étroite, en mettant l'accent sur le danger qu'il y aurait à "faire croire que la hiérarchie est un simple appareil administratif, sans relation avec les dons du Saint-Esprit dans l'Eglise.

Des ministères particuliers dans l'Eglise, autant qu'il en faut pour assurer la vie de l'Eglise dans toute son amplitude et pour la faire "croître dans les oeuvres de la grâce, de la Foi et de l'Evangile", sont donc des manifestations au plan de la vie organique de l'Eglise de dons ou de charismes agissant dans la vie intérieure de ses membres.

Dans ce sens on voit que parler d'un ministère n'équivaut pas à parler de "pouvoir sacerdotal" uniquement, par exemple. C'est d'ailleurs ce qu'exprima Pie XII dans l'Encyclique "Mystici Corporis Christi", en 1943:

"Toute la Tradition de l'Eglise, quand elle parle des ministères, des degrés, des professions, des ordres, ne se réfère pas seulement à ceux qui ont reçu des ordres sacrés, mais à tous ceux qui ayant embrassé les conseils évangéliques, mènent une vie de travail parmi les hommes, ou cachée dans le silence, ou bien s'efforcent de suivre les deux à la fois selon leur profession; elle se réfère aussi à tous ceux qui, vivant dans le monde, s'adonnent aux oeuvres de miséricorde pour les âmes ou les corps, et aussi à ceux qui vivent unis par un mariage pur."



4. Nous ne pouvons pas dire que l'anthropologie dont nous avons besoin soit chose faite. Mais elle permet déjà d'affirmer dans la base de connaissances scientifiques éprouvées, que la différentiation entre l'homme et la femme ne se situe pas au plan des capacités ou qualités mais au plan de l'être tout entier, de son attitude fondamentale, de la façon dont il s'insère dans le monde et y établit des relations.

L'être individuel, par la biologie et la psychologie, ne fait que le révéler de plus en plus - il y a chez la femme une possibilité d'être, une orientation préférentielle naturelle de ses expressions d'existence. L'être collectif, tel que le révèlent l'histoire et la sociologie, confirme, en maints cas par absurdité, la même constante.

Cette orientation pourra s'exprimer de mille façons différentes, mais elle pourra être plus aisément saisie et expérimentée dans des expressions courantes telles que souci pour le monde, service de la communauté, relation maternelle...

Cette spécificité de nature sera reprise par la théologie, d'abord, dans l'affirmation inéquivoque de la différentiation entre l'homme et la femme et ensuite dans la définition des éléments d'une telle différentiation.

Fundação Cuidar o Futuro

C'est ainsi que l'on affirme que "l'une des constantes (de l'oeuvre de Dieu) semble bien de procéder par paires ou dualités complémentaires (...) Parmi ces dualités-dans-l'unité, la première est sans doute la distribution de l'humanité en homme et femme." Le magistère de l'Eglise ne fait que confirmer cette conviction: "non seulement Dieu a donné à la femme d'exister, mais la personnalité féminine dans sa structure physique et psychique répond à un dessein particulier du Créateur".

Teilhard

Ce qui les sciences de la nature nous indiquent pour une anthropologie de la femme est repris par l'anthropologie biblique acquérant ainsi une signification dans le plan de Dieu.

D'abord la constatation habituelle: le châtimeⁿt imposé à Ève après le péché va la frapper justement dans ce qui est la clé de sa destinée: la maternité. Gen. 3,16 est unanimement interprété par la tradition comme un châtimeⁿt donné d'abord historiquement à Ève et en elle, à toutes les femmes. Cette destinée collective implique donc une situation existentielle commune à toutes les femmes, situation qui leur est exclusivement propre. Cette situation est leur "état" dans la nouvelle économie.



La femme fournit à l'Eglise les conditions humaines pour son historicité même. Ce qu'en elle est liaison d'une génération à l'autre, sauvegarde des valeurs permanentes, transmission sans arrêt d'une réalité incorporée à son être profond - tout cela est le fond, le tissu, la durée où les signes efficaces de la grâce peuvent s'inscrire. Cette idée a été développée à maintes reprises - par son être même et antérieurement à toute action particulière la femme serait dans l'Eglise le pôle de sauvegarde des valeurs religieuses⁽¹⁾

On aurait tort, d'ailleurs, de ne pas rapprocher les attributs de l'attitude maternelle chez la femme des traits dominants de l'admirable mère des vivants: mère chaste, féconde, universelle, vénérable, patiente, attentive, aimante, clairvoyante, ardente, sage, douloureuse, forte...⁽²⁾ Je ne relèverai de cet éventail que deux aspects, les deux qui donnent le fondement à l'historicité dans l'espace et dans le temps.

«e par sa nature, la femme assure dans l'Eglise une possibilité de fécondité par où s'écoulent les flots de la grâce.⁽³⁾ D'innombrables exemples démontrent cette fécondité se répandant et des fruits dont on ne peut pas aisément décèler le nombre et l'influence. Mais le seul l'étude sociologique significatif que l'on puisse faire est celui de l'influence des ordres féminins car ces ordres ont été jusqu'au début de notre siècle, les seuls groupements de femmes dans l'Eglise Catholique Romaine. C'est justement le souci pour le concret, pour les besoins immédiats des hommes et des peuples qui a provoqué l'apparition des innombrables congrégations féminines. Quelques-unes de ces ordres donneront des fruits dans des secteurs bien délimités tandis que d'autres verront les fruits universels de leur fécondité (telles les dominicaines ou les clarisses qui ont joué un rôle très important dans tout le mouvement pour la pauvreté du siècle XII).⁽⁴⁾

Mais la condition de la femme dans les siècles passés ne nous permet pas de connaître, sauf dans tel ou tel cas isolé, les expressions de la fécondité chez les mères de familles de tous les temps, chez les femmes célibataires vivant dans leurs familles et assurant, par l'étendue des cercles familiaux de ces temps-là, un véritable climat pour l'Evangile.

Notre siècle est, à cet égard, complètement différent. Les femmes se sont associées en toute sorte de groupements qui répondent non seulement aux besoins fondamentaux de la famille des hommes mais aussi aux requêtes spirituelles du monde contemporain. Leur seule existence est déjà un témoignage de ce "souci pour le monde" porté à une plus large échelle que celle de l'individu ou de la famille. La nouveauté de ce type d'influence ne permet pas encore de bien définir toute sa portée ni les conditions dans lesquelles il se déploie.⁽⁵⁾



L'autorité ecclésiastique elle-même reconnaît à la présence de la femme ce caractère de fécondité rendant possible le déploiement des forces de la grâce. N'est-ce pas cela ce que reconnaît la missiologie contemporaine en refusant de donner le baptême là où le néophyte n'a aucune condition familiale pour persévérer dans la foi? (6) L'importance attachée par le clergé en pays de mission à la femme, surtout en ce qui relève de son caractère de mère, est un signe clair d'une telle reconnaissance. (7) De plus en plus dans l'Eglise Catholique Romaine on découvre que la femme apporte à l'Eglise embryonnaire des pays de mission un élément de stabilité, de permanence, de continuité, qui est le reflet sociologique de sa nature propre en résonance avec le souci maternel de l'Eglise pour les peuples. Si, pendant des siècles, l'activité missionnaire de l'Eglise était l'oeuvre des hommes, on peut dire que de notre temps la présence de la femme comme élément essentiel de l'enracinement de l'Eglise est un fait acquis. (7')

dans la psychologie individuelle des femmes,

D'ailleurs, cette "découverte", pour ainsi dire, se rattache au second élément qui découle de sa nature - l'attitude universelle. Cette universalité d'intérêts, que l'on n'a pas de peine à reconnaître (8), s'est déjà exprimée d'une façon sociologiquement décelable, dans la floraison des nombreuses congrégations missionnaires du XIX siècle, faisant suite aux efforts pionniers qui débutaient au XVII siècle. (9) Non seulement les congrégations existantes s'orientaient vers la mission, en y apportant leurs activités spécifiques (d'enseignement, hospitalières, etc.) mais de nouveaux instituts sont nés dont le but spécifique était le travail en pays de mission.

Fundação Cuidar o Futuro

Dans notre siècle l'universalité de la femme a pris de nouvelles formes. D'un côté, elle s'est ouverte à l'élargissement même du concept de pays de mission. L'Eglise toute entière s'est rendue compte que les mondes à convertir ne sont pas seulement les mondes circonscrits en des régions géographiques bien délimitées ~~mais~~ ce sont tous les espaces humains où le Christ n'est pas connu - les espaces du travail, de la culture, des arts, de la politique... L'Eglise a pris une conscience aigüe de sa situation de diaspora. (10) Profitant de leur émancipation sociale, les femmes sont à l'oeuvre dans pratiquement tous les aspects et secteurs de la vie humaine. Elles portent en elles ce souci pour le monde et l'expriment en accord avec les besoins les plus frappants du monde moderne. (11)

Dans les pays de mission au sens strict, de nouvelles possibilités se sont ouvertes. Des femmes laïques participent à l'évangélisation, profitant d'une situation sociale où la liberté d'action leur est reconnue. Des groupements divers envoient des jeunes femmes en pays de mission, soit sous des formules modernes de l'engagement à vie dans l'état de virginité soit sous la forme d'un contrat temporaire bien déterminé. (12) Il n'est pas rare non plus le départ de femmes mariées avec toute leurs familles, dont l'influence sera sans doute inestimable.



Dans d'autres cas (tel que dans le Mouvement du Graal) la présence de la femme dans les pays de mission ne relève pas d'un caractère ou d'un objectif strictement missionnaire, mais plutôt de la conviction profonde d'appartenir à un monde dont on est responsable et à une Eglise qui n'a pas de frontières. La mission devient alors non tellement une vocation particulière mais la concrétisation frappante de l'universalité de la condition catholique. La prise de conscience de cette réalité chez beaucoup de jeunes filles à notre époque témoigne de sa résonance profonde chez la femme.

Il y aura peut-être à ajouter que l'un des aspects les plus importants du ministère de la femme dans l'Eglise, entendue comme mère des vivants, sera dans la création d'un climat de vie par où les valeurs chrétiennes puissent être saisies. L'expérience du Royaume si nécessaire à la conversion de l'homme moderne exige des pôles où ce Royaume puisse être pressenti. La philosophie contemporaine découvrant le "féminin" comme une valeur fondamentale, on devient plus consciemment conscient du besoin de tout être et du monde dans son ensemble, de pôles où les valeurs impliquées dans le féminin soient mises en oeuvre. Le monde moderne requiert des "chez-soi". Un ministère proprement de la femme serait dans la création de ces "chez-soi", en créant dans le monde des situations d'accueil, de recueillement, d'affectivité, essentielles pour l'équilibre de toute la société contemporaine. Ajoutons à cette remarque que toute la catéchèse actuelle indique comme aidant puissamment au "processus" de la conversion la possibilité d'une expérience préalable du Royaume où les valeurs chrétiennes puissent être saisies dans leur synthèse vitale. (14) (15)

Fundação Cuidare Futuro





2. Le ministère des femmes et les "pouvoirs" dans l'Eglise

Le ministère de la femme dans l'Eglise-institution est donc très diversifié et recouvrant un large éventail d'aspects dont habituellement on ne s'aperçoit pas. Distinguer dans ces aspects ce qui revient aux "pouvoirs" de l'Eglise n'est pas facile. Ni l'histoire ni l'état actuel des choses nous donnent des informations très précises. ~~Très précises~~ D'une façon plus ou moins aproximative, nous pouvons peut-être dire que la femme est catégoriquement exclue ⁽¹⁶⁾ du sacerdoce pour l'accomplissement du Sacrifice Eucharistique, tandis que lui est reconnue une participation (d'ailleurs très nuancée) aux pouvoirs d'enseignement et de gouvernement.

Ces pouvoirs étant d'ailleurs assez entremêlés dans la situation concrète de l'exercice de certaines fonctions, il ne nous est pas possible d'en faire une énumération systématique.

On considère habituellement dans l'enseignement trois degrés: ⁽¹⁷⁾ le degré pastoral, le degré doctoral et le degré d'exhortation. Le degré pastoral est étroitement lié au pouvoir reçu dans l'ordination sacerdotale et il est, donc, interdit aux femmes. Cependant, l'interdiction est moins grave qu'elle ne peut le paraître à première vue, étant donnée la façon dont s'exerce l'enseignement de degré pastoral dans l'Eglise. ⁽¹⁸⁾

Le degré doctoral, nié par Saint Thomas aux femmes, semble ne pas dépendre que des seuls facteurs sociologiques. ~~En effet~~ En effet, dans une société où la femme a sa personnalité juridique et où elle s'est engagée dans tous les aspects de l'activité humaine, rien ne peut s'opposer au plan des principes, qu'elle exerce ce pouvoir d'enseignement. LA Hiérarchie elle-même encourage de plus en plus cette participation de la femme à l'enseignement officiel de l'Eglise. La création de l'Institut Regina Mundi à Rome, destiné à la formation théologique poussée des religieuses ou d'autres femmes intéressées, a été conçu dans cette perspective. De même, dans certains pays, les femmes prennent des degrés en Théologie, surtout en vue de l'enseignement religieux (Allemagne). De même dans les mouvements d'apostolat laïc, se poursuit un travail de formation théologique dont les auteurs sont loin d'être seulement les prêtres. Dans des groupes féminins et, parfois, même dans des groupes mixtes, des femmes livrent un enseignement qui va beaucoup plus loin que l'enseignement d'exhortation. ⁽¹⁹⁾ ~~Ce n'est même pas utopique que~~ Ce n'est même pas utopique que les femmes ministrent un enseignement doctoral, quoique sporadique, dans des Séminaires.

Le degré d'enseignement d'exhortation est complètement reconnu ~~pour~~ pour le femmes. Nous ne saurions sous-estimer, dans une euphorie de la soi-disante promotion de la femme, ce rôle immense et dont la portée ne peut pas jamais être complètement décrite. Il s'agit de L'enseignement ministéré par la femme dans le cercle de sa propre famille, de sa paroisse, des petites communautés locales où elle est insérée. La revalorisation de ce secteurs de la vie comme parties importantes de la "vie publique" ⁽²⁰⁾ aidera sans doute à mettre en valeur cet enseignement si traditionnel et vital pour l'Eglise.

En ce qui concerne le pouvoir de gouvernement, le cas le plus évident de tous les siècles de l'histoire du Christianisme est celui des communautés religieuses où la supérieure, par les prérogatives dont elle jouit, a une véritable "participation à la juridiction ecclésiastique". C'est vrai que, de nos temps, le gouvernement intérieur de ces communautés se trouve assez changé de ce qu'il était au Moyen-Age; C pendant les supérieures continuent à avoir un rôle très important dans l'exercice concret du gouvernement de l'Eglise à l'égard de ce million de sujets qui sont les religieuses. Une vue réaliste des choses amènera naturellement à dire que "rien ne s'oppose à ce que celles qui sont chargés par l'Eglise d'aider leurs sujets à tendre à la perfection et d'exercer en son nom les oeuvres de miséricorde ne reçoivent d'elle tous les pouvoirs nécessaires". (21)

#####

C'est peut-être encore très tôt pour élargir complètement cette affirmation aux groupements d'apostolat laïc qui se sont développés dans les dernières quarante années. Mais en fait l'engagement dans l'apostolat laïc implique aussi un désir avoué de sanctification et de coopération aux oeuvres de miséricorde de l'Eglise. Il n'est même vraiment de l'Eglise que dans la mesure où il est soucieux de vie spirituelle. #####
piè\$ C'est ce qu'exprima Pie XII quand il dit que "plus encore que les problèmes d'organisation interne ou ceux de l'action sur le milieu, la vie spirituelle constitue le coeur même de l'apostolat chrétien". (22) Les situations concrètes où se trouvent les responsables de ces groupements face à ce souci de vie spirituelle de tous les membres ne saurait être envisagées en toute leur profondeur et signification en dehors d'une participation réelle au gouvernement de l'Eglise. Néanmoins on ne saurait pas encore définir de façon adéquate leur statut.

Fundação Cuidar o Futuro



Les difficultés sont beaucoup plus grande pour décélérer ce qui revient en fait aux femmes dans l'exercice du pouvoir sacerdotal dans l'Eglise.

14.2) On a remarqué ⁽²³⁾ que, d'un point de vue strictement juridique, la différence entre l'homme et la femme dans l'Eglise se cristallise autour du pouvoir d'accès au sacerdoce. En fait,, tandis que "l'homme peut être clerc ou laïque, religieux ou vivant dans le monde", la femme est obligatoirement laïque., religieuse ou vivant dans le monde" ⁽²³⁾

Une étude récente ⁽²³⁾ a montré que l'exclusion ~~des~~ des femmes de la célébration eucharistique s'enracine dans la Tradition et dans l'Ecriture avec "une solidité impressionnante". Nous résumons ici l'essentiel de cet étude. D'un côté la D^ocasalie des Apôtres montre que, malgré la présence de beaucoup de femmes dans l'entourage du Christ, il n'a pas été question de les inclure dans l'institution du Collège des Douze ni de leur donner les pouvoirs qui y sont liés, notamment le droit de baptizer. De l'autre côté, l'étude du Traité d'epiphane confirme ces affirmations avec des preuves scripturaires telles qu'elles étaient comprises par la Tradition. En effet, l'Ancien Testament ne nous montre aucun exemple de femme offrant le Sacrifice et, dans les temps apostoliques, malgré les droits qui revenaient aux femmes de prophétiser ou d'être diaconesse, elles ne pouvaient pas exercer le sacerdoce.

Cette même étude souligne, cependant, que les femmes exercent une fonction d'assistance aux prêtres et aux évêques pour l'exercice du ministère auprès des femmes, et que cette fonction a été beaucoup plus étendue et institutionalisée en Orient qu'en Occident. L'auteur croit que tous les ordres mineurs féminins auraient eu leur dédoublement féminin sans aucun principe s'y oppose. Cette fonction d'assistance dépend des besoins, des conditions concrètes d'exercice du ministère (tel le baptême par immersion), et de l'atmosphère générale prévalente (antiféminisme d'Occident avec Tertulian).

Elle comporte des fonctions très variées aux temps apostoliques: assistance à l'évêque pendant les baptêmes de femmes, portières à l'assemblée (surveillance du groupe de femmes, direction des mouvements de la communauté), droit de déposer le calice, d'y verser le vin, de se communier au calice, en l'absence du prêtre lire l'Evangile, encenser le livre, monter à l'ambon, distribuer la communion aux femmes et aux enfants, assistance aux femmes malades (auxquelles éventuellement elles pourraient donner ce qui l'embryon de l'actuelle Extrême-Onction).

Pour ce qui concerne la controverse au sujet du rôle des femmes dans les assemblées liturgiques d'après les textes ~~#####~~ à première vue contradictoires de Saint Paul (d'un côté I Cor. 11,4-5 qui donne aux femmes la possibilité d'un rôle officiel dans l'assemblée et, de l'autre côté



I Cor. 14, 34-35, interdisant aux femmes de "parler" dans l'assemblée), le même auteur admet qu'il s'agisse de deux activités différentes. Pour lui "Parler" est la prédication de la parole à l'assemblée, "relevant du ~~style~~ style élevé et soulignant le caractère sacré, cultuel, de la prédication" repris, d'ailleurs, par St. Paul en I Tim, 2, 11-12 où l'Apôtre interdit aux femmes d'enseigner". L'activité envisagée en I-Cor. 11,5 est celle qui revient essentiellement au prophète, c.à.d. de prier à haute voix, ce qui est d'ailleurs confirmé par I Tim. 2,8-9. Cette distinction serait confirmée par la Didascalie des Apôtres qui parle en même temps de l'interdiction d'enseigner dans l'assemblée et de la participation à la prière de l'assemblée.

Ceci ne résout pas la question de savoir ce que, dans l'enseignement de Paul, était dirigé par les moeurs et de son temps et destiné à ses contemporains et ce qui avait, au contraire, une portée universelle. L'interdiction de "parler", encadrée par l'affirmation de I Cor. 14,37 qu'il s'agit là d'un commandement du Seigneur, présente le plus de difficultés. Même si ce verset se rapporte à tout l'ensemble de l'ordre dans l'assemblée liturgique le verset concernant les femmes ne saurait pas s'y soustraire. Ce qui est important, nous semble-t-il, est que Saint Paul dans l'Épître aux Corinthiens "s'efforce de justifier chacune de ses prises de position en la situant dans un ensemble doctrinal plus vaste, en en faisant un corollaire d'un principe fondamental" (25). En effet, Paul fonde le commandement qu'il a reçu du Seigneur dans l'ordre de la création qu'il dévoile en Eph. 5,32 Ceci équivaut à dire que la répartition des fonctions entre l'homme et la femme est une conséquence de l'ordre de la création dans l'intention première qui l'a présidée, celle de ~~révéler l'image des rapports de Dieu et de l'humanité sauvée~~ révéler "l'image des rapports de Dieu et de l'humanité sauvée". (26) Paul ne lie pas seulement cet ordre premier à l'ordre nouveau mais y fait intervenir explicitement le fait du péché. (L'expression de "soumission qu'il emploie à maintes reprises à l'égard des femmes - I Cor, 14,34 et I Tim. 2,11 dans le contexte des assemblées liturgiques aussi bien que dans Eph.5,32 et Col,3,18 dans le contexte des relations conjugales - est toute imprégnée du châtement dévolu à la femme lors de la chute (Gen.3,16) dans la relation envers son mari. Cette dominance du rapport conjugal même dans des situations différentes telles que l'assemblée liturgique, serait pour une bonne part à l'origine des difficultés d'interprétation. Notons cependant que le Magistère de l'Eglise semble le comprendre dans ce sens en utilisant pour démontrer l'unité du mariage des expressions de Paul dans le contexte de l'assemblée liturgique, telles I Cor.11,11. (27) Ceci n'exclut pas, par contre, l'interprétation unanime de la théologie et du Magistère dans L'Eglise Romaine de voir dans les affirmations de Saint Paul ~~l'interdiction formelle~~ l'interdiction formelle aux femmes d'accéder au pouvoir sacerdotal.

Pour ce qui concerne la prophétie, il était aux temps apostoliques, une prérogative générale des femmes aussi bien que des hommes. Selon l'article déjà cité (28)



ce rôle apparaît explicitement aux temps apostoliques chez les diaconesses. Ayant été l'occasion d'abus, l'Eglise s'est montrée soucieuse de lui marquer ses limites. C'est l'ordre des veuves au II.e siècle qui va jouer ce rôle. Plus tard, l'institution des Vierges fera disparaître l'institution des veuves et ce seront celles-là qui du IV au XIX siècles garderont pour la plupart le rôle prophétique dévolu aux femmes dans les premières communautés chrétiennes.

En effet ce rôle s'exerce dans tous les siècles à l'intérieur des monastères féminins où les religieuses, surtout les moniales, étaient députées pour le chant de l'office, exerçant ainsi une fonction officielle dans la prière de l'Eglise. Le concept même de prière officielle de l'Eglise se trouvant élargi et enrichi avec les dispositions de la Constitution sur la Liturgie Sacrée du Concile Vatican II, des possibilités nouvelles sont, sans doute, offertes aux femmes dans ce domaine si essentiel de la vie culturelle. Une prière de plus en plus répandue parmi les chrétiens, de plus en plus enracinée dans la Bible et nourrie par elle, ne sera pas sans des changements importants, sur une mentalité parfois trop juridique de la participation à la prière de l'Eglise. Partout, dans l'Eglise Romaine se multiplient de notre temps les essais pour une prière communautaire, pleine de signification et de contenu.



Fundação Cuidar o Futuro

(33)(1) - Edith Stein, op.cit.

Gertrude von Le Fort, op.cit.

(34) ~~Danielle~~ Gertrude von Le Fort
~~G.v.L.F.~~ op.cit, pg. 12 sv.

(35)(2) Lubac, op.cit, pg. 238 - 239
~~Méditation sur l'Église.~~

(36)(3) Lydwine van Kerckhoven

Woman (some aspects of her role in the modern world)
1956, Grailville Publications, Loveland
pg. 44-47

(37)(4) Leclerc, S.J.

Les leçons de l'histoire

in "Le rôle de la religieuse dans l'Église"
1960, Paris, ed. du Cerf, pp. 59-70

(38)(5) On sait que l'apport de la femme à la vie ~~publique~~ ^{publique} sociale
fait objet de nombreuses études. ~~Ce~~ Cependant, ce n'est
pas encore possible de ^{de} ~~de~~ déjà ~~de~~ des conclusions nettes.
~~Un exemple frappant est celui de l'étude du vote féminin.~~
~~Le~~ ~~manque~~ de ~~éléments~~ adéquats a amené l'Unesco
à inclure dans son ~~prof.~~ ~~de~~ ~~recherche~~ des recherches sur
de nouvelles méthodes des sciences sociales qui puissent
aider à l'étude de l'apport de la femme sur la base des
données limitées que l'on possède actuellement.



(6) Tel est le cas concrètement en certaines régions d'Amérique latine.

(39)
(7) SASTRE, Abbé

la mission de la femme africaine
in "Femmes africaines"
1959, Ed. Le Centurion, pp. 11-26

Réhf, A., s.j.
Promotion de la femme africaine
Études, Avril 1961, pp. 16-29

aussi que d'innombrables articles dans des revues
missionnaires telles q' "Missi" "Échanges,"



~~(8) Dr. Lydiane van Kesteren, of. cit, pp. 51-52
Charleston,~~



(9) Leclerc, s.j., of. cit, pp. 69
(41)

Fundação Cuidar o Futuro

~~(X) Le rôle de la femme dans les missions,~~

Rapport et compte rendu de la IX^e semaine de
Missiologie de Louvain, 1950
~~Paris, Perle, de Bruges etc. & pp.~~

(42) Pierre Charles, S.J.,
Missiologie anti-féministe
in "Le rôle de la femme dans les missions," of. cit.
pp. 35



(40) Daniélou
Le ministère des femmes dans l'Église
ancienne
in La Maison-Dieu, n° 61

~~(40)~~ - Rakner, Karl

(42) Mission et grâce, tome I

1962, Mame, pg. 26-55

~~(41)~~ - ~~Voilà est le cas~~
Remarquons, comme exemple, les thèmes des grands
conférenciers des org. fémin. tels que les Conférenciers
~~de l'UNESCO~~ (UNESCO et autres); le travail, l'unité,
la paix...

~~(42)~~ - Dans le 1^{er} cas, signalons les "Auxiliaires Féminines
Internationales", et parmi les exemples du 2^e
les membres de "Ad Lucem".

(45) a) P. Babin, O.M.I.



b) Mouroux, Jean

L'expérience chrétienne

1954, Aubier, PARIS,

Fundação Cuidar o Futuro

(44)

(43) Ch. Pondeyue

conférence

"~~Le monde moderne~~ quelques réflexions sur le monde actuel et sur
la présence des chrétiens
dans le monde"

prononcée le 5 Janv. à Louvain

(43) Devaux, André

"de féminin chez Teilhard de Chard"
sur la femme et Nature et vocation

1963, CCIF, Paris, pg. 120-138

(46) Le mouvement du Graal est, en quelque sorte, engagé dans cette voie nouvelle, en ^{essayant de faire} ~~faire~~ de ses Centres un foyer de rayonnement des valeurs chrétiennes et en les ^{suppléant} ~~remplaçant~~ comme moyen apostolique ^{pour la femme} dans la société environnante.

(48) canon 968 § 1, du Code de Droit Canon de l'Église Catholique Romaine



(49) Congar, Y.-M., O.P.

Jalons pour une théologie du laïc

79.

X

(50) La préparation des sessions du Concile Vatican II a, en effet, mis ~~à~~ en lumière la façon dont les évêques exhortent les ~~peuple de Dieu~~ fidèles pour leurs prises de position, en réalisant, ~~ainsi, d'une~~ la communauté de pensée et de vie qui ^{doit} caractériser le peuple de Dieu.

(47) Congar, Y.-M., O.P.

Jalons pour une théol. ---

pg. 153

- (19) Ce fait n'est peut-être pas très ~~connu~~ ^{connu} car il se produit ~~en particulier~~ ^{en particulier} ~~en particulier~~ ^{en particulier} dans ~~de~~ les cadres de groupements existant davantage dans les pays latins. Or, dans ces pays, les femmes n'ont pas une conscience très aigüe de la revendication de leurs droits ne prennent pas toujours conscience du fait ~~ne raisonnent pas toujours~~ n'ont pas une conscience aussi aigüe de leur "promotion" que dans d'autres régions, ~~en acceptant~~ ^{comme allant de soi} ~~des situations qui découlent~~ ^{de cette promotion}.
- (57) (20) ~~La participation des femmes à la vie publique, op.cit.~~
Compte-rendu des Séminaires d'Addis-Abeba, op.cit.

Fundação Cuidar o Futuro

(53) (21) Soullard, P.-M., O.P.
Le statut de la femme dans l'Eglise, ~~pg. 63~~
Lumière et vie, n° 43, pg. 63

(54) (22) Pie XII
Allocution aux jeunes femmes cath., 3 Avril 1956,
~~in "de prob. fem.", pg. 250~~

(23) ~~Soullard, op.cit. p. 74~~



(60) Leclerc, S. J.

Les leçons de l'histoire.

"Le rôle de la religieuse dans l'Eglise"

1960, ~~Paris~~, du Cerf, Paris, pp. 59-70

(61) Henry A. D. P. Fundação Cuidar o Futuro

Le mystère de l'homme et de la femme

Vie spirituelle, Mai 1949, ~~463-490~~ pp. 477

(62) Henry, A.-M., idem, pp. 479



(63) Congar, Y.-M.,

Yalons pour une théologie du laïc, *op. cit.*,

pg. 153

(64) Bouyer, Louis, *op. cit.* pg. 145

(65) Daniélou,
Le ministère des femmes dans l'église ~~cette~~ pg. 94

(66) L'histoire ^{Fundação Cuidar o Futuro} des Visitandi-
nes en ~~est~~ ^{sont} les exemples classiques. cf. à ce sujet:
~~Sautter~~ Leclerc, S.-J., Les leçons de l'histoire,
le rôle de la religieuse dans l'église, *op. cit.*

(67) Bouyer, Louis, *op. cit.*, pg. 164

(68) Henry, A.-M.

Pour une théol. de la félicité
19. 100 sv.

Fundação Cuidar o Futuro



~~(24)~~ Daniélou, Jean, S.J.

(55) le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne
La Maison-Dieu, n° 61, pg. 89 suiv.

~~(25)~~ Refoulé

(56) de problème des femmes-prêtres en Suède
in Lumière et vie, 43, pg. 84

~~(26)~~ ~~Refoulé ibidem, pp.~~

~~(57) Cette idée a été largement développée~~
Henry, A.-M., O.P.
Théologie de la femme, pp. 106
Lumière et vie, n° 43, pp. 106

(58) Pie XII
allocution aux nouveaux époux, 10 sept. 1941
~~Prob. tel, pp. 48.~~
~~I Cor. 11, 11~~

(59) ~~(28)~~ Daniélou, art. cit.
pg. 75

~~(60) Les leçons de l'histoire~~
~~(61)~~
~~(62) Henry~~

~~(63) Lonjar~~
~~(64) Bouyer~~

